L'ABEILLE.
JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.
PAR BULLITT, MAGNE & Cie. No. 81, Rue Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS: MARDI MATIN, 15 JUIN 1841.

POUR GOUVERNEUR:
HENRY JOHNSON.

EXPEDITION DU STEAMER MERCHANT.

On se rappèle que parmi les expéditions parties à la recherche des assassins des officiers et des passagers du *Charles*, une sous les ordres du général Smith, se dirigea par le lac à bord du steamer Merchant. Cette expédition au moins n'a pas été comme les autres, une simple promenade. Ceux qui étaient chargés de la conduire ont bien compris que ce n'était pas en allant à 30 ou 40 milles dans le golfe, qu'ils pourraient trouver des gens qui avaient tant intérêt à se cacher; ils ont compris l'importance de leur mission et ils s'en sont acquittés avec un zèle et un courage qui ont des droits à la reconnaissance publique.

Le steamer Merchant est retourné hier soir: voici les détails que nous avons pu nous procurer sur cette expédition.

A peine arrivé dans le golfe le Merchant rencontra le brick des Etats-Unis *Consort*, en compagnie duquel il croisa pendant quelque temps depuis la terre ferme, au nord ouest, jusqu'à la Balize. Mardi, le 8, on entendit à bord du *Merchant* et du *Consort* une détonation assez forte qui semblait partir de la Balize. Il paraît que ce bruit a été également entendu à bord du steamer Neptune. Vendredi dernier le *Merchant* quitta le *Consort* qui fit voile vers la côte ouest des Passes, et il retourna à la Balize pour y prendre de l'eau. Là on apprit à bord qu'un parti de maraudeurs était campé sur les bords du bayou Lime-kiln, près de l'île de la Chandeleur, et aussitôt l'expédition se dirigea sur ce point. Elle arriva au bayou Lime-kiln, à la nuit; et l'eau étant peu profonde et le bayou fort étroit, elle le remonta dans trois bateaux à la suite les uns des autres. Le premier était commandé par le général Smith et le second par le capitaine Hozey. Nous ignorons le nom du capitaine du troisième.

Ils arrivèrent après quelques heures de navigation, à un campement, et la nuit étant très noire le général Smith sauta sur le rivage suivi de deux de ses volontaires. Devant la tente qui s'élevait au milieu du campement, était placée une sentinelle armée d'un fusil. On s'en empara et on le renversa à terre pour s'assurer de lui. Le général Smith poussa ensuite une reconnaissance jusque derrière la tente, presqu'au même instant, un individu qu'on dit être le frère de l'homme placé en sentinelle, sortit de la tente, armé d'un *bowie knife* et se jetant sur les deux volontaires les blessa sérieusement. L'un d'eux se précipita alors dans l'eau et s'écria: "*Je suis blessé.*" A ces cris, les volontaires du capt. Hozey coururent au rivage, et l'un d'eux, appuyant son fusil sur la hanche de l'individu lacha la détente et l'étendit à ses pieds.

Le général Smith entendant le coup de feu entra dans la tente l'épée à la main; dans son impétuosité il heurta le corps de l'individu qui venait d'être blessé, et tomba sur lui. Celui-ci trouva assez de forces pour le frapper au front et sur les côtés; mais nous sommes heureux d'annoncer qu'aucune des blessures n'est dangereuse. Il restait dans la tente quatre hommes vivants et un enfant; on s'en empara et on les transporta à la Balize où ils ont été remis entre les mains des autorités.

Nous croyons pouvoir, à quelques détails près, garantir l'exactitude de la version que nous venons de donner. Nous devons ajouter que quelques personnes prétendent que les bateaux sur lesquels l'expédition a remonté le bayou Lime-kiln étaient conduits par un pêcheur qui avait été pris et dépouillé la veille par ces individus qui ne l'avaient laissé partir sain et sauf qu'après lui avoir fait de terribles menaces de vengeance s'il disait un mot de ce qu'il avait vu.

RAPPORT DU SECRETAIRE DES FINANCES.

Nous croyons devoir donner une rapide analyse du rapport du secrétaire de la Trésorerie, rapport transmis au Congrès avec le message.

Les recettes de toute nature de 1840, y compris les émissions de Bons de la Trésorerie, s'élèvent à	$28,850,830 41
Et les dépenses à	27,863,475 41
Ce qui laissait au 1er. janvier une balance de	987,315 03
Les recettes du 1er. janv. au 4 mars	4,212,540 07
Ensemble.	$5,199,855 10
A déduire les dépenses pendant le même temps.	4,627,166 61
Balance du trésor au 4 mars 1841.	572,718 46

Les allocations ou balance d'allocations en suspens au 4 mars 1841, étaient comme suit:

Dépenses civiles, diplomatiques et diverses.	$5,237,234 28
Dépenses de la guerre.	15,931,895 15
do. de la marine.	6,910,268 09
do. de la dette.	6,357 30
Bons du Trésor émis antérieurement au 1 janvier 1841, et en suspens au 4 mars.	3,673,939 00
Bons émis du 1er. janvier au 4 mars 1841 et qui viendront à rembourser ment pendant l'année,	1,110,611 08
Evaluation des intérêts.	300,000 00
Faisant ensemble une somme de	$33,429,616 50

Il résulte des calculs du secrétaire de la trésorerie que le déficit ne sera pas moindre de $16,088,215 18 pour les années 1841 et 1842, d'après les évaluations les plus libérales et qu'il faut aviser aux moyens de le couvrir.

M. T. Ewing fait observer que de 1816 à 1837, c'est à dire pendant 21 ans, les recettes ont constamment excédé les dépenses et que l'excédant annuel moyen était de $11,464,226 87 ou de $240,748,764 97. Sur cette somme $208,792,127 44 ont été consacrés au paiement de la dette, et $28,101,641 91 donnés aux Etats en vertu de l'acte de distribution. Il demeurait donc le 1er. janvier 1837, dans le trésor, $17,109,473 26 cents.

A quoi il faut ajouter les créances du trésor provenant de sources différentes du revenu ordinaire et qui ont été payées du 1er. janvier 1837 au 1er. janvier 1841,	$9,124,747, —
Plus le montant des bons de la trésorerie émis pendant ces quatre ans et qui se trouvaient encore en suspens au 4 mars 1841,	5,618,512 40
D'où il résulte un excédant de dépense sur les recettes de	$31,310,014 20

Un fait signalé par M. le secrétaire Ewing, c'est que les entrées n'ont point été régulièrement faites sur les livres de la trésorerie à la date des transactions qui y ont donné lieu. Ainsi une somme de $512,136 47, reçue le 2 et le 31 octobre et dépensée à la même époque, n'apparait sur le livre de la trésorerie qu'au 4 mars 1841.

"C'est ainsi, c'est M. Ewing qui parle, que pendant les quatre dernières années les dépenses ont excédé les revenus. Ces dépenses ont absorbé l'excédant (surplus) qui se trouvait accumulé dans le trésor et les créances des Etats-Unis; de manière qu'au 4 mars 1841 le trésor était non seulement épuisé, mais considérablement endetté; il était déjà chargé d'une dette, contractée en temps de paix et sans d'autre moyen que celui d'en augmenter le chiffre."

Pour mettre un terme à ce déficit toujours croissant, le secrétaire de la trésorerie pense qu'il ne suffira pas de faire les plus rigoureuses économies, mais qu'il faut encore augmenter les ressources du gouvernement. Il suggère en conséquence l'idée de soumettre à un droit de 20 pour cent les marchandises admises maintenant en franchise de droits, sauf l'or et l'argent et les articles spécialement énumérés par l'article 5 de l'acte du 2 mars 1833. (1)

Cette mesure, si elle était adoptée, porterait la recette des douanes, d'après l'opinion du secrétaire des finances, savoir: pendant le dernier trimestre de cette année à environ $5,300,000—pendant l'année 1842 à $22,500,000 environ et en 1843, après la réduction définitive d'après l'acte de 1833 à $20,800,000.

Mais ces moyens seraient insuffisans pour subvenir au paiement de ce que doit le gouvernement à mesure des échéances, car les dettes du trésor échoient chaque jour et écherront successivement pendant 1841 et 1842, tandis que l'excédant des recettes, après avoir subvenu aux dépenses courantes, ne s'accumulera que lentement. Il faut donc négocier un emprunt pour quelques années, (de cinq à huit) en réservant au gouvernement le droit de se libérer à volonté après en avoir donné avis six mois d'avance. Il est plus que probable que l'emprunt pourrait être remboursé plus tôt; mais dans l'état d'embarras où se trouvent les affaires, il faut que le gouvernement général suive une ligne de conduite assez libérale pour rétablir la confiance, raviver l'industrie et développer les ressources du pays.

Quant au principe de la mesure, un emprunt est préférable à ces émissions perpétuelles de bons du trésor qui n'ont d'autre avantage que de masquer la situation réelle des choses. Il ne convient pas que le gouvernement général couvre perpétuellement une émission par une autre émission. On n'approuvera pas un particulier qui ne paierait ses billets qu'avec de nouveaux billets, et ce qui est mal de la part d'un particulier, ne saurait être bien de la part du gouvernement.

Le secrétaire de la trésorerie termine en recommandant l'abrogation de la loi de la sous-trésorerie et la création d'un agent financier en indiquant suffisamment une banque nationale convenablement organisée.

Ce rapport est d'une lucidité parfaite et repose sur les plus saines doctrines financières. Nous regrettons de ne pouvoir le donner tout au long.

(1) Sect. 5. Les articles suivans seront admis en franchise de droits à partir du 30 juin 1842; indigo, mercure, soufre, salpêtre brut, meules de moulin, borax raffiné emery, opium, ferblanc en feuilles, gomme arabique, pastel, glace, cochenille, sernes, ivoire ouvré menu, ambre gris, &c., etc.

La malle a manqué hier au de là de Charleston.

Le Président.—Préoccupés que nous étions hier par les bruits répandus en Angleterre sur le sort du Président, nous avons laissé passer sans les mentionner ceux qui ont couru dans le Nord. Voici ce que dit à ce sujet le *Commercial Advertiser* de New-York du 4 courant: "Une feuille, sous le titre d'Extra de l'Advertiser de Portland, a paru hier à Boston, et affirme que l'on a reçu des nouvelles du Président par la voie de Bangor, d'Eastport et de St-John. Ce malheureux navire, si l'on en croit cette publication, aurait touché contre un banc de glaces peu de jours après avoir quitté New-York, et il aurait sombré immédiatement. Le capitaine Robert, et les hommes du quart seuls seraient parvenus à se sauver dans un canot; ils auraient été recueillis par un navire et transportés à Terre-Neuve. Cette nouvelle n'a pas reçu créance à Boston parce que les derniers journaux de Bangor et de Portland n'en font aucune mention. Il faut d'ailleurs remarquer que le canot recueilli par un vaisseau français appartient sans nul doute au *William Brown*, dont nous avons raconté hier l'horrible catastrophe. Quant au sort du *Président*, un officier de la marine dans le *National Gazette* quelques conjectures basées sur les récits qu'on a faits du violent orage qui a éclaté du 12 au 14 mars, et sur un extrait du livre de lock de l'Utica, publié dernièrement. Ces conjectures sont décourageantes; car elles arrivent à la conclusion que le Président doit avoir péri dans l'orage ci-dessus mentionné.

(*Communiqué.*)

Mr. l'Editeur,

Ayant lu dans le Picayune, hebdomadaire du 10 mai, un article qui accrédite le bruit qu'une jeune fille s'était enfuie du couvent du Sacré-Cœur avec un jeune homme; nous croyons qu'il est de notre devoir de le contredire. Après avoir pris des renseignements nombreux, nous tenons des autorités les plus dignes de foi que ce bruit est tout-à-fait faux et dénué de fondement.

PLUSIEURS LOUISIANAIS.

On lit dans le *Républicain* de Franklin:

"DISPARITION MYSTERIEUSE.

"Suivant la déposition d'un individu nommé Peter Lyda, pardevant le Juge de Paix, un français nommé Jean Baptiste Luce, le jeudi, 3 du courant, étant énivré, a disparu de la résidence de Peter Lyda, au Lac Fausse Pointe près du Grand Lac. On a fait des recherches diligentes pour le découvrir, mais sans pouvoir le trouver. On pense qu'il a péri dans les bois, ou bien qu'il s'est noyé dans le lac."

On lit dans la Gazette de Bâton-Rouge:

"Jeudi matin on découvrit le corps d'un homme flottant sur le fleuve en face de cette ville. On l'amena à terre et le coroner fit une enquête qui amena un verdict de meurtre commis par des inconnus. La partie postérieure de la tête était brisée, et à l'une des tempes on voyait un trou comme celui que ferait une balle. On n'a point reconnu la victime. Le corps paraît avoir séjourné quelque tems dans l'eau.

Floride.—Les dernières nouvelles de Floride annoncent que Wild Cat et Hospitaker sont en ce moment auprès du Fort Pierce, attendant l'arrivée de Sam Jones. Le général Armistead a quitté ce pays pour se rendre dans le Nord et le colonel Worth a pris le commandement. L'état sanitaire des troupes est en général fort mauvais.

—On lit dans le *Republican* de Savannah la correspondance suivante:

Floride, 4 juin 1841.—Rien d'intéressant n'est venu de l'intérieur. Le principal chef de guerre qui ait en ce moment sa résidence entre la Swanee à l'Ouest et le St. John à l'Est et probablement le plus puissant qui ait jamais commandé dans ce pays, Halleck Tustenuggee est toujours dans les environs du fort King avec la plus grande partie de la nation qui lui obéit. Il proteste de nouveau de ses bonnes dispositions; il assure que s'il ne se rend pas à Tampa Bay, c'est qu'il est malade; mais il espère qu'après la danse de la "Récolte verte", fête qui se célèbre vers le milieu de ce mois, il sera en état d'y venir avec tout son peuple. Il déclare qu'il est tout prêt à émigrer. Malgré ses protestations, il ne persuade presque personne. S'il émigrait, il ne resterait plus qu'un fort petit nombre d'Indiens à l'est de la Swannhee. Tiger Tail est encore, dit-on, à l'Ouest de cette rivière et ne se fait pas faute de déprédations. Il ne doit pas avoir une suite bien nombreuse et un petit nombre de soldats suffirait pour le mettre en déroute.

Alabama.—Une grande assemblée whig a eu lieu à Mobile le 10 courant, à l'effet de désigner les candidats qui seront soutenus à la prochaine élection. On a choisi d'abord par acclamation le général Joseph Bates comme candidat pour un siège au Sénat de l'Etat; puis on a procédé à l'élection de quatre candidats pour la Chambre des Représentants. Le nombre des noms présentés et l'heure avancée ont empêché cette dernière élection; elle aura lieu prochainement dans une autre assemblée.

Maryland.—L'honorable Wm Cost. Johnson a été nommé par une convention whig réunie à Baltimore, comme candidat à la place de gouverneur de cet Etat. On ne saurait trop applaudir à ce choix qui a eu lieu presque à l'unanimité.

Amérique Anglaise.—Le gouverneur général des possessions anglaises en Amérique, Lord Syndenham, est arrivé dans les derniers jours de mai à Kingston. Sa réception a été fort brillante. Kingston est une ville fort intéressante sous le rapport historique. C'est là que l'aventureux Lasalle éleva sa première cabane; plus tard y fut construit le Fort Frontenac, célèbre dans les guerres entre les Indiens et les Français. On aurait dû nommer cette ville Lasalle et non Kingston.

HAVANE.

Nous avons reçu par le brick Uncas, arrivé hier soir de la Havane, nos liasses de journaux jusqu'au 5 courant. Elles ne contiennent aucune nouvelle susceptible d'intérêt. On trouvera dans nos colonnes les avis commerciaux et la liste maritime.

VARIÉTÉS.

MŒURS ANGLAISES.—LES TROIS CONDITIONS DE LA FEMME.

I

Edward Clinton, fils unique d'un marchand de la Cité, avait reçu une éducation aussi libérale et aussi complète que s'il eût été le fils aîné d'une des grandes familles de la haute aristocratie. Après avoir perfectionné à l'université de Cambridge d'excellentes études faites au collège d'Eton, il voyagea pendant plusieurs mois sur le continent, accompagné d'un gouverneur, homme de savoir et d'expérience. Plus tard, il s'embarqua sur l'un de ces nombreux navires qui partent de Portsmouth à des intervalles rapprochés pour aller faire le tour du monde, et relâcher dans les nombreux établissements que les Anglais possèdent sur les divers points du globe. Quelques années s'écoulèrent ainsi, avant son retour sous le toit paternel. Durant son absence, tous ses parens avaient disparu, et en revenant à Londres il ne trouva plus un des siens à presser sur son cœur. La fortune seule n'avait pas déserté sa maison; avant de mourir, son père eut le temps de liquider ses affaires, et de transmettre à son cher Edward, objet de toutes ses espérances comme de toutes ses affections, un revenu bien assuré de 8,000 liv. sterl., plus de 200,000 fr. de rente.

C'était bien au-delà de ce qu'il fallait pour satisfaire à la simplicité des goûts et aux habitudes d'occupation de ce jeune homme, qui venait d'atteindre sa vingt-cinquième année, lorsqu'il prit possession de son patrimoine. D'abord il consacra les premiers mois à la douleur et aux regrets; ensuite il vécut dans la retraite, partageant son loisir entre le travail et la promenade.

La Thébaïde où s'ensevelit notre nouvel anachorète n'avait du reste rien de bien effrayant; elle consistait en une maison de campagne située dans le comté de Surrey, à moitié chemin de Londres à Brighton, à un mille à peu près de Dorking, pays agreste et heureusement accidenté, contrée riche en souvenirs historiques, où l'on rencontre à côté des traces d'un camp romain, formé jadis par le conquérant des Gaules et de la Bretagne, les ruines d'une tour carrée construite par les Saxons ou les Normands. Ces vestiges d'antiquité et de moyen âge avaient aux yeux d'Edward un attrait particulier; il trouvait un grand charme aussi dans le caractère original de son habitation. A l'instar du marquis de Wellesley et de quelques autres seigneurs, son père s'était plu à élever dans ce lieu sauvage un *cottage* d'un aspect tout-à-fait rustique, et meublé au dedans avec la recherche la mieux entendue. Figurez-vous au dehors un chalet de la Suisse, dont l'intérieur serait distribué et décoré avec autant de comfort, de luxe et d'élégance que nos petits hôtels du faubourg Saint Honoré et de la Chaussée d'Antin. La manie de ces contrastes commence à se passer en Angleterre; mais il y a vingt ans tout le monde en était possédé, dans la riche bourgeoisie aussi bien que dans la noblesse.

Quant au parc, espèce d'oasis jeté entre des collines dépouillées de végétation, ou couvertes de noires bruyères, il offrait également à l'œil surpris l'opposition la plus saisissante entre la nature inculte et la nature cultivée. Là de vigoureux arbres indigènes déployaient leurs luxurians rameaux au-dessus des arbustes exotiques les plus délicats: et les uns et les autres présentaient autant de variétés dans leurs formes que dans leur feuillage. Là des pelouses verdoyantes peuplées d'animaux en liberté, des allées garnies d'un cailloutis toujours sec et propre comme la mosaïque, des massifs et des corbeilles de fleurs de toutes les latitudes, laissaient apercevoir à chaque pas des points de vue aussi gracieux que pittoresques. Là enfin comme dans les jardins d'Alcinoüs, l'utile n'avait pas été plus négligé que l'agréable; de beaux espaliers abrités avec intelligence et des serres entretenues à grands frais fournissaient en abondance et en toute saison des fruits savoureux, sorte de luxe dont on sait surtout apprécier la jouissance sous ce climat où rien ne mûrit que par artifice.

C'est dans cette demeure solitaire seulement en apparence qu'Edward employait son temps à mettre en ordre les nombreux matériaux qu'il avait recueillis pendant ses longues pérégrinations, à parcourir soit à pied soit à cheval toutes les campagnes d'alentour, et à exercer la surveillance qu'exige l'entretien d'un aussi grand état de maison. Rien ne semblait manquer à son bonheur, et en effet les premières semaines s'écoulèrent inaperçues dans cette manière de vivre toute nouvelle pour lui. Hélas!

L'ennui naquit un jour de l'uniformité.

Edward ne tarda point à devenir une preuve vivante de la vérité de cet axiome. A son âge, quand on ne se sent pas pressé par l'aiguillon de la nécessité, lorsqu'on n'est point doué d'une volonté de fer, il est rare qu'on surmonte la paresse naturelle à l'homme, et que l'on ne faiblisse pas devant ces mille et une petites tribulations que la domesticité est si ingénieuse à renouveler sans cesse. Comme la plupart de ses compatriotes, Edward était très positif dans les circonstances graves, mais fort irrésolu dans les choses ordinaires de la vie. La tâche du commandement lui paraissait pénible et il la remplissait assez mal. Bref, au nombre de ses bonnes qualités il ne fallait compter ni la fermeté ni la persévérance. Clynton laissait ses [illegible] inachevés, et il tolérait quelques désordres intérieurs. Le dégoût survint, le spleen s'empara de lui et il se surprit un jour à dire: "Comment cela se fait-il? j'ai plus que ne peut raisonnablement désirer un philosophe et je ne suis pas satisfait! Il n'est donc sur cette terre permis à personne d'être heureux.... Mais qui sait? peut être trouverais-je ce qui me manque, si je me mariais? par là je me débarrasserais de ces tracas qui me semblent si fastidieux, et je pourrais me livrer tout entier à mes occupations littéraires. Essayons." Ce fut là un trait de lumière, et, parodiant Diogène, il se mit à la recherche d'une femme.

II.

Depuis qu'il habitait sa villa, Edward n'avait fait que très peu de visites dans les environs; et à cause de sa qualité de garçon, les hommes seuls lui avaient rendu sa politesse. Parmi eux se trouvait un vieillard lettré dont la conversation lui avait paru piquante et la famille aimable. Il s'était promis de faire plus ample connaissance avec son voisin et ses voisines. L'occasion ne tarda point à se présenter. Etant retourné les voir, il fut reçu par la femme et la fille de cet ancien homme de lettres qui s'était absenté pour quelques jours. La mère avait été très belle, et elle conservait des manières élégantes quoique mêlées d'un peu de raideur; quant à la fille, sans être jolie, elle était douée d'une de ces physionomies expressives qui s'embellissent en s'animant par la pensée et la parole. Elle avait nom Sarah et entrait dans son vingt deuxième printemps, époque de la vie où les demoiselles passent pour très jeunes de l'autre côté de la Manche. Lors de sa première visite, Edward l'avait aperçue; mais comme elle avait gardé le silence, il n'avait pas fait grande attention à elle. Il la trouva beaucoup mieux cette fois. Après l'échange des premiers complimens d'usage et de ces mots insignifians qui servent de préliminaires à toute conversation embarrassée, l'entretien prit un tour plein d'aisance et de variété qui surprit agréablement Edward. Miss Sarah avait beaucoup voyagé comme lui; comme lui, elle savait plusieurs langues qu'elle parlait avec facilité et peut-être avec trop d'assurance. L'entrevue se prolongea moins qu'Edward n'aurait désiré; mais elle se renouvela bientôt; beaucoup d'autres suivirent, et sans la présence d'un tiers, ce qui, dans les habitudes anglaises, n'a rien qui choque la famille ni le public. Plus il vit miss Sarah, plus il apprécia l'étendue de ses connaissances. Une conformité apparente de goûts et le besoin d'un attachement firent naître dans le cœur de Clynton un sentiment qu'il n'avait point encore éprouvé. Il remarquait bien que de temps à autre les discours de miss Sarah étaient empreints d'inconséquence ainsi que de légèreté, et que ses manières manquaient souvent de réserve; mais il attribuait ces défauts à l'extrême vivacité de son esprit et aux usages du pays, qui laissent trop de liberté aux demoiselles. Il avait trouvé une fois aussi que comme l'impératrice Poppée, elle dansait mieux que ne doit faire une femme honnête; mais ce genre de supériorité ne l'étonnait pas en songeant qu'elle avait longtemps habité Paris, où, sans manquer aux bienséances, les femmes excellent dans cet art futile presque à l'égal des artistes de profession. Clynton avait devant les yeux le prisme de l'amour, et s'il apercevait encore certaines imperfections au travers, il trouvait aussitôt dans son esprit quelque raison plausible pour les excuser.

Quoique fort amoureux, bien que l'occasion ne lui eût pas manqué, Edward n'avait pas encore déclaré sa passion; il hésitait et cette irrésolution commençait à blesser l'orgueil de miss Sarah, lorsqu'une discussion littéraire entre son père et Clymton sur le *Clavijo* de Gœthe lui fournit le moyen de forcer son soupirant muet à une explication prochaine et catégorique. Ses observations sur ce caractère indécis, d'abord mis en relief par Beaumarchais, furent semées de mots si piquans, d'allusions si transparentes, qu'Edward ne put s'y méprendre, qu'il eut honte de sa conduite et que le lendemain il vint faire à son voisin la demande en règle de la main de miss Sarah.

On tomba promptement d'accord sur les clauses du contrat, et le mariage fut annoncé pour le mois suivant. Edward fit les choses grandement, et l'on ne fut plus occupé que des présens de noces. Plusieurs fois miss Sarah se rendit à Londres accompagnée de sa mère afin de présider aux emplettes de la corbeille. De son côté, Edward profita d'une de ses absences pour aller dans la capitale faire l'acquisition d'une voiture nouvelle. C'était une surprise qu'il ménageait à sa future. Il descendit de son équipage à la porte de Kensington-Garden, voulant traverser ce jardin, puis Hyde-Park pour se diriger vers Oxford street où demeurait son carrossier. En longeant la *Serpentine*, il crut apercevoir à travers un bouquet d'arbres sa prétendue, donnant le bras à un jeune fashionable et causant familièrement avec lui. Il pensa d'abord que c'était l'effet d'une illusion, mais en avançant quelques pas de plus, il acquit la certitude la plus convaincante et la plus pénible. Un moment il resta comme anéanti. Peu déconcertée au contraire, miss Sarah lui fit un petit salut de tête, passa son chemin et continua sa conversation. Edward avait la rougeur au front et la rage dans le cœur. Mais ses habitudes de *gentleman* ne lui permirent pas de faire un éclat. Il s'éloigna, gagna Green park et se promena longtemps, sachant que rien n'est plus propre que la marche à calmer le sang et à remettre les idées en équilibre. Lorsqu'il fut plus maître de lui, il courut chez miss Sarah, qui le reçut avec un aplomb imperturbable.

—Vous avez, lui dit-elle, paru très surpris de me voir il y a quelques instants dans Hyde Park.

—Il est vrai, répondit-il, j'étais loin de m'attendre à cette rencontre.

—Pourquoi donc?

—C'est que je ne vous connais ni un frère, ni un assez proche parent pour que je puisse m'expliquer un pareil tête à tête.

—Je n'étais, en effet, avec personne de ma famille.

—L'énigme alors devient de plus en plus obscure pour moi.

—Rien de moins difficile, *monsieur*, que de vous en donner le mot.

—Ce serait me tirer d'un cruel embarras, *mademoiselle*.

—Avant de vous écouter, j'avais agréé l'hommage du jeune cavalier qui m'accompagnait. Comme il ne me sera plus permis de l'entendre, puisque je vais renoncer à mon indépendance, je voulais lui faire connaître le motif de ma préférence pour vous. Voila précisément ce que je lui disais au moment où vous êtes passé si près de nous.

—Il me semble que cette explication n'aurait rien perdu à être donnée en présence de madame votre mère; les convenances n'en eussent pas été plus mal observées pour cela.

—C'est une manière de voir comme une autre. Ce n'était pas la mienne. Mes parens connaissaient à peine cette liaison. En l'encourageant je n'ai fait qu'user de mon privilège de demoiselle. Il faut bien que quelque confiance nous soit accordée pour le choix d'un époux; sans cela comment saurions-nous si celui auquel nous allons unir notre sort pourra nous rendre heureuses? Dans les trois royaumes aucune demoiselle sensée n'agit autrement.

—J'admets ce genre d'enquête préalable, puisqu'il est passé dans les usages; mais je crois qu'il a besoin d'être guidé ou surveillé par la prudence maternelle.

—A votre ton sentencieux, on voit bien que vous avez plus vécu dans votre bibliothèque que dans notre société, et que vous connaissez moins nos mœurs que vos livres. Or, pour m'appuyer d'une autorité que vous ne récuserez pas, je vous dirai, *monsieur l'érudit*, que je ne veux pas un jour, comme la femme d'Hiéron, ne pouvoir prévenir mon mari des défauts qui lui sont particuliers.

—Puisque vous cherchez vos modèles si loin et si haut, vous auriez dû, mademoiselle, prendre exemple sur la femme de Cesar dont la vertu non seulement ne pouvait être soupçonnée, mais devait être à l'abri même du soupçon.

L'aigreur de ces paroles indiquait assez une rupture: elle fut complète. Clynton ne retourna pas à sa campagne, et pour se soustraire aux traits de la médisance, miss Sarah quitta le pays avec sa famille. Le hasard avait bien servi Edward. Des informations secrètes lui arrivèrent alors de toutes parts, et il apprit que sa fiancée avait été compromise dans plus d'une aventure en France où les hommes prennent au sérieux plus qu'en Angleterre les coquetteries que se permettent les jeunes miss pour mieux étudier le caractère de leur futur époux.

ISIDORE GUYET.

(*La suite à demain.*)

COMMERCIAL.

HAVANE, 5 juin 1841.

Sucre, ½ et ¾ courant, 5½ à 9 @ 6; et 10½ esc. p arrobe.
do florete, 7½ et 11 @ 8; et 12½.
do blanc courant, 9½ @ 11.
do supérieur, 11½ @ 12.
do Quebrado courant, 6 @ 6½.
do do supérieur, 7; @ 8½.
do Cucurucho, 5 @ 5½.
do Moscovado,
Café 1re qualité, nominal.
do 2de qualité 9 @ 10.
do 3me do. 8½ @ 8¾.
do triage, 6½ @ 8.
Cochenille, $35 @ 28 2de qualité.
Vanille, 8½ @ 12½ r par liv.
Cire, 10½ @ 10½ par arrobe.

DERNIÈRES DATES

New York	Juin 4	Liverpool	mai 19
Boston	Juin 3	Londres	mai 19
Philadelphie	Juin 4	Havre	mai 17
Washington	Juin 5	Paris	mai 16
Baltimore	juin 6	Bordeaux	mai 2
Charleston	juin 8	Madrid	mai 6
Vera-Cruz	mai 7	Cadiz	avril 16
Tampico	mai 23	Havane	juin 6
Mexico	avril 30	Houston	juin 3

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPÉDIÉS.

Navire Isaac Hicks, Pettis, pour Boston, S. & J. P. Whitney
Navire Parthenon, Woodbury, pour Liverpool, F. de Lizardi & co.
Barque Noble, Brown, pour Cette, L. H. Gale.
Goél. Pequot, Phinney, pour Mobile, C. J. Wheeler
Goél. Angeline, Bussetto, pour Mobile, capt.
Steamer Vienna, Patterson, pour Cincinnati, capt.

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Prairie, Davis, des passes—Mis en mer navire Sweden—a ramené la goé. Call[illegible].
Bateau de remorque Star, Heaton, des passes—A toué au bas du fleuve les navires Abbottsford et Marengo—a ramené le navire Oceana et le brick Uncas
Bateau de remorque Tiger, Crowell, des passes—Mis en mer les navires Pioneer, l'Andelle, bricks Georges et Emily—a ramené les goéls. Atrevido, Cometa, Emblem et Robt Center.
Nav Oceana, Hammond, du Havre.
Brick Uncas, McConnell, de la Havane.
Goél. Cometa, (Mexicaine) Romero, de Sisal et Campeche.
Goél. Atrevido, (Mex.) Perez, de Campêche,
Goél. Emblem, Henny, de Matamoras.
Goél. Robt Fulton, Shepherd, de Barataria.
Goél. Callao, Rogers, de Matagorda.
Steamer Athenian, Henry, de Lafourche.
Steamer Baton Rouge, Brenham, de Vicksburg.
Steamer J. Dupré, Gordon, des Opelousas.
Steamer Chocchuma, Aidery, du Bayou des Glaises.
Steamer Missouri, Swan, de St. Louis.
Steamer Southerner, Swain, de Cincinnati.
Steamer Meteor, Dunnica, de St. Louis.
Steamer Echo, Little, de Pascagoula.

MEMORANDA.

Arrivée de ce port à la Havane, le 4 juin, brick Dorothea Wilhelmine, Mathiessen; brick Cleme, Matos; brick Empresario, Collings.
A la Havane, le 5 juin pour ce port, goel. Hero, Sabater; polacre Deseada, Esquer,
A la Havane—Pour New-York, navire Girard, Grosse; brick Havana, Gilpatrick, partent le 9 juin; pour Charleston, goel. Paquete y Correo Hayne, Morris, le 15 juin, pour Boston; barque Velasco, Choate, le 6; barque Waynedett, Fordham, le 6.
Le 4 juin—Arrivé, brick Centurion, Norris; Portland; brick Emerald, Providence; 3, le navire Talma, Boston; brick Chester, Portland; 2, brick Eastern Star, Denison, Boston.
A Cuba, le 13 mai, de ce port, sloop américain Alexander Washington, Lobet.

A VENDRE. [illegible] Bourgogne [illegible] 15 juin

AVIS. Le Restaurant en face le théâtre d'Orléans, ci-devant tenu par J. B. Aubert, vient d'être fermé jusqu'à nouvel ordre pour cause de réparation. N. O. 14 juin 1841. 15 juin J. B. MASICOT, Syndic.

LES soussignés offrent à vendre en débarquement du navire Hindoo, venant du Hâvre, 75 paniers Champagne 1ère qualité, marque de Fanny Elssler. 15 juin LOREILHE & VALETON, 9, Toulouse.

TOILE d'emballage épaisse, du Dundee, de 44 pouces, en magasin et à vendre par 15 juin WILLIAM FRERN, 44, Douane.

CHOCOLAT et noix muscades—150 caisses chocolat supérieur et 30 barillets noix muscades à vendre par 15 juin THAYER & CUSHING, 30 Gravier.

CHANDELLES de blanc de baleine—200 caisses à vendre par 15 juin THAYER & CUSHING, 30 Gravier.

CHANDELLES de suif—100 caisses faites avec du suif, à vendre par 15 juin THAYER & CUSHING, 30 Gravier.

FARINE de maïs—150 barils à vendre par 15 juin THAYER & CUSHING, 30 Gravier.

PAPIER à enveloppe pour les raffineries, etc, à vendre par 15 juin THAYER & CUSHING, 30 Gravier.

HARICOTS blancs—50 barils à vendre à bas prix pour clore une consignation par 15 juin THAYER & CUSHING, 30 Gravier.

CORDAGE de Manille assorti—60 rouleaux à vendre par 15 juin THAYER & CUSHING, 30 Gravier.

CLOUS—70 barillets à vendre par 15 juin THAYER & CUSHING, 30 Gravier.

MARCHANDISES sèches—40 balles et caisses à vendre par 15 juin THAYER & CUSHING, 30 Gravier.

RIZ—fin en tierçons, et demi tierçons, à vendre par 15 juin J. W. ZACHARIE & Co.

CHAPEAUX de Panama—100 superbes Panama; aussi, 100 douz. chapeaux de paille, de différentes qualités, convenables aux habitans, à vendre par 15 juin J. W. ZACHARIE & Co.

TOILE du Dundee—400 pièces toile d'emballage du Dundee, de 45 pouces de large, à vendre à des termes libéraux, par 15 juin ANDREWS & BRO., 60 Camp.

LIQUEURS—50 caisses assorties, à vendre par 15 juin WIGGIN & DAVENPORT, 25 Gravier.

BOTTES, souliers et brodequins, à vendre par 15 juin WIGGIN & DAVENPORT, 25 Gravier.

GRAISSE—300 barillets à vendre par 15 juin WIGGIN & DAVENPORT, 25 Gravier.

PLOMB—400 saumons en débarquement du steamer Missouri, à vendre par 15 juin WIGGIN & DAVENPORT, 25 Gravier.

LARD jambons, plats côtés et épaules à vendre par 15 juin WIGGIN & DAVENPORT, 25 Gravier.

LIQUEURS DU pays—Eau de vie 1re et 2me preuve, du genièvre, à vendre par 15 juin WIGGIN & DAVENPORT, 25 Gravier.

CHANDELLES—500 caisses chandelles de blanc de baleine de différentes marques à vendre par 15 juin WIGGIN & DAVENPORT, 25 Gravier.

THE impérial et poudre à canon, en 1-2 boites et caisses de 20 liv. à vendre par 15 juin WIGGIN & DAVENPORT, 25 Gravier.

HUILE de sperme—2500 gallons à vendre par 15 juin WM HENRY FULLER 42 Poydras.

HUILE mélangée—1300 gallons à vendre par 15 juin WM HENRY FULLER 42 Poydras.

CLOUS—assortis—800 barriques, à vendre par 15 juin WM HENRY FULLER, 42 Poydras.

SAVON brun et vert de gris 800 caisses savons de Boston, 200 do N. Y. aussi 2 caisses vert de gris à vendre par 15 juin WM HENRY FULLER, 26, rue Poydras.

JAMBONS—10 boucauts jambons couvés de Cincinnati, à vendre par 15 juin JOSEPH LANDIS & Co., 14 rue Poydras.

LARD—200 boucauts de Cincinnati, plats côtes et épaules à vendre par 15 juin JOSEPH LANDIS & Co., 14 rue Poydras.

FARINE—1000 barils à vendre par 15 juin JOSEPH LANDIS & Co., 14 rue Poydras.

PORC—500 barils porc desossé Mess et prime, à vendre par 15 juin JOSEPH LANDIS & Co., 14 rue Poydras.

GRAISSE—2000 barillets graisse en feuilles, à vendre par 15 juin J. LANDIS & Co, 14, rue Poydras.

THE impérial et poudre à canon en boites de 6 et 13 liv. et du Young Hyson en boites de 13 liv., de Ponchong, 1/2 caisses en magasin et à vendre par 15 juin N. D. CHAMBERLIN, 75, rue des Magasins.

AMIDON—50 caisses, à vendre par 15 juin N. D. CHAMBERLIN, 75, rue des Magasins.

TABAC—15 bts du Kentucky, croisés, à vendre par 15 juin N. D. CHAMBERLIN, 75 rue des Magasins.

INDIGO DE CARACCAS, à vendre par 15 juin N. D. CHAMBERLIN, 75, rue des Magasins.

NOIX MUSCADES—20 barillets, à vendre par 15 juin N. D. CHAMBERLIN, 75, rue des Magasins.

POSTES et PLOMB en magasin et à vendre par 15 juin N. D. CHAMBERLIN, 75 rue des Magasins.

PORC—1000 barils de porc desossé, Mo. rumps, jolls &c. à vendre par 15 juin ADAMS HARTWELL & Co 36, rue Poydras

FARINE 250 barils en débarquement du steamer Southerner, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co 36, rue Poydras

CYMENT Hydraulique—200 barils en débarquement et à vendre par 15 juin O. BEDFORD & BECK. 24, rue de la Douane

FARINE 300 barils en débarquement et à vendre par 15 juin CLYMER, BRITTON & SWIFT, 48, Tchoupitoulas.

PIASTRES MEXICAINES, à vendre par 1 juin J. M. CABALLERO, 32 rue Vieille Levée.

DOUBLONS MEXICAINS, à vendre par 1 juin J. M. CABALLERO, 32, rue Vieille Levée.

DOUBLONS Mexicains à vendre par 15 juin J. ROBERT & Co, 3, rue des Magasins

WAGONS, charrettes, drays, roues de charrettes, etc. boeufs—Le soussigné reçoit constamment [illegible] à vendre par 15 juin CHS BYRNE, 130 rue Tchoupitoulas

CHANDELLES de blanc de baleine, huile, etc.—[illegible] caisses chandelles de New Bedford de diverses qualités, 1,500 gallons huile de sperme d'hiver en barils et barriques, 15 caisses feuilles de cuivre de 14 à 24 onces, 25 barriques zinc pour toitures, 2 barils céruse supérieure, 21 barils huile de tanneurs à vendre par 1 juin WALTON & COCKAYNE, 28 et 29 Nlle Levée

A VENDRE—100 paniers Champagne 1re qualité, Lambert & Co., d'Arras: 15 caisses vin de 12 bouteilles, assortis, 23 demi caisses do do, 8 caisses St-Estèphe, 44 demi caisses St. Estèphe, [illegible] caisses St. Julien, 20 demi caisses do, 30 caisses St.-Julien Léoville, 30 demi caisses do, 15 caisses Château-Lafitte, 12 demi caisses do, 90 caisses Médoc Château Margaux, Conserves de J. Colin, telles que Sardines en grandes boites, Do. petites boites, Fruits au jus assortis, Suc de fruits assortis, Pâtes accomodées, Haricots verts, Pâtes truffées assorties, 4 demi-pipes eau-de-vie de Pellevoisin, aîné & Co. 10 quarts de do do do, Liqueurs assorties, 6 balles couvertures françaises 3 points de Berlin, 2 do do blanches, 2 caisses rideaux magnifiques en mousselines, brochées, 10 douzaines taies d'oreillers do. brochées, 50 pièces calicots rouges, 400 paniers anisette supérieure. 15 juin BLANCHARD, FIMER & Co., 26, rue Bienville.

AVIS DE SYNDIC. TOUTES les personnes qui doivent à la faillite de Wm. Sanders, sont requises de régler avec le soussigné d'ici au 20 juillet prochain: et toutes les personnes qui ont des réclamations contre la dite faillite, soit comme créancier privilégié ou non, de présenter leurs comptes, attendu qu'un tableau sera enregistré le 21. R. CLARK, syndic. P. S. Toutes communications qu'on aura à faire peuvent être laissées au bureau de J. A. Beard & Co. No. 88, rue de la Commune. 11 juin—3 en 10j.

AVIS est donné, par le présent, à toutes personnes qui ont des réclamations contre la succession de feu Aug. Deyraud, d'avoir à présenter leurs titres bien en règle pour être payés, et ceux qui peuvent devoir de payer entre les mains du soussigné, rue de Chartres No. 191. B CADILLAN, 12 juin—4f en 10j. Un des exécut. nrs testamentaires.

BANQUE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE. Nouvelle-Orléans, 3 juin 1841. D'APRÈS un décret de la Cour Suprême déclarant nulle et non avenue l'élection de Mr. P. N. Hebrard, le 23 février dernier, et ordonnant une nouvelle élection d'un directeur, pour le remplacer, les actionnaires sont prévenus que cette élection aura lieu dans le local de la Banque Lundi, le 21 courant, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M. Par ordre du bureau. 4 juin—2s. 21 ps. RICHARD RELF, caissier.

COMME il a été représenté à la direction par M. P. A. Hebrard, que l'avis précédent a donné naissance à des conjectures défavorables sur son compte, il est de toute justice de déclarer que le jugement de la Cour Suprême a été basé sur la clause de la charte qui déclare que s'il y avoit plus de deux tiers des directeurs qui [illegible] fonctions à l'époque de l'élection annuelle, d'être élus pour l'année suivante, et qu'à l'élection du 23 février [illegible] brard était ce qui avait le moins de voix de [illegible] dats, sur lesquels huit seulement devaient avoir droit de [illegible] à la direction. Par ordre. 10 juin RICHARD RELF, Caissier.

TISSOT, Encoignure Ursulines et Condé. MAGASIN de nouveautés, articles français, américains et autres, dépôt de soieries, entrepôt de saucissons de Lyon et de vin de Côte-Rotie. Reçu par le navire Ville de Bordeaux, un assortiment de tout ce qu'il y a de plus nouveau et de mieux choisi en parfumerie.—Un joli choix de bijouterie fine, tel que colliers, bracelets, St Esprits et épingles pour parures, montres fines de toutes descriptions, étoffes à mantilles et écharpes, franges soie et en coton, ombrelles de fantaisie garnies en corail genre le plus nouveau, quantité d'autres objets de fantaisie et de goût. 29 mai—1m. 21p.

A VENDRE A L'IMPRIMERIE DE L'ABEILLE ENVIRON DEUX MILLE LIVRES DE VIEUX CARACTERES D'IMPRIMERIE, en caisses; ce métal est excellent pour les moulins à coton et autres machines où l'on est obligé d'employer un métal plus dur que le plomb.

PARTIE de maison à louer, avec écurie et remise. S'adresser sur les lieux, encoignure Ste. Anne et Bourbon: on louera séparément la maison sans écurie. 8 juin—8.

LE DOCTEUR BLANCHARD, partant pour France, a l'honneur de remercier ses amis et le public en général de la confiance qu'ils ont bien voulu lui accorder et les prie de la reporter sur le Docteur ACHILLE LION, dentiste de la faculté de Paris, dont il a été à même d'apprécier le talent et l'habileté. 2 juin—

PAR UN PROCÉDÉ NOUVEAU et en une seule séance, le Dr Achille LION, Dentiste de la faculté de Paris, pose des pièces artificielles de une jusqu'à six dents incorruptibles, qu'il garantit pendant dix ans. Cette garantie ne s'étend que sur les six dents de devant de la mâchoire supérieure. Les autres ne pouvant se fixer que par les procédés ordinaires. Le Dr. A. Lion, n'a qu'un seul office en ville, rue Royale, No. 106, entre St-Louis et Conti, où il est visible tous les jours; consultations et opérations pour toutes les maladies de la bouche. 5 mai

GRAISSE—1161 barillets graisse en feuilles, marque de Poyntz, en débarquement du steamer Joan, à vendre par 12 juin LAYET & AMELUNG, 111, rue Tchoupitoulas.

JAMBONS de famille—23 boucauts, 9 tierçons et 6 barils jambons supérieurs, à vendre par 12 juin LAYET & AMELUNG, 111, rue Tchoupitoulas.

PLAQUES de ferblanc—204 caisses, marque Pontpool, en débarquement et à vendre par 26 mai O. H. MIESEGAES, 24, Vieille Levée.

CORDAGE—200 rouleaux cordage de Manille de 1-2 à 6 pouces, en débarquement et à vendre par O. H. MIESEGAES, 26 mai 24, Vieille Levée.

PAR LE [illegible]LL.

Macaulay & Bell vs. [illegible] Anthony vs. le [illegible]

EN vertu de deux ordres [illegible] à moi adressé par l'honorable [illegible] de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente [illegible] 1841, à 10 heures A. M. sur les lieux rue [illegible] Canal et Commune: Un lot de [illegible] affaire. Conditions comptant. 14 juin CHS. CLAIBORNE, marshal

[illegible] vs. John Keller. EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique le 24 juin 1841, à 6 heures du soir sur les lieux, rue Tchoupitoulas, vis-à-vis le marché Ste. Marie, Environ 15,000 pieds bois de charpente et un moulin à chocolat, saisis dans cette affaire. Conditions comptant. 11 juin CHAS. CLAIBORNE, marshal

E. Cannon vs. Mme. Preston. EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable G. Preval, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique le 24 juin 1841, à midi, passage de la Bourse, entre Conti et St. Louis: Un lot de meubles saisi dans cette affaire. Conditions comptant. 15 juin CHS. CLAIBORNE, Marshal.

N. Ourlie vs. P. H. Kernion. EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable Thomas J. Cooley, juge président de la Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique le 16 juillet 1841, à midi, à la Bourse St. Louis, entre les rues Chartres et Royale: Un terrain situé dans le faubourg Tremé, derrière la ville, désigné par le No. un, dans l'ilet No. cinquante-neuf, d'après un plan dressé par Voilquin, le 27 décembre 1835, et déposé à l'étude de M. Pedesclaux, alors notaire public, mesurant trente quatre pieds 4 pouces et demi de face à la rue Villeré, entre les rues St. Philippe et Maine, sur cent vingt pieds de profondeur, et trente-quatre pieds sur la ligne du fond; saisi pour satisfaire le jugement rendu dans cette affaire. Conditions comptant. 15 juin CHS. CLAIBORNE, Marshal.

A. Z. Cavelier vs. P. Lanaux. EN vertu d'un ordre de fi. fa. à moi adressé par l'honorable G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique le 24 juin 1841, à 10 heures du matin, sur les lieux, rue des Remparts, entre les rues St. Philippe et Ursuline: Un lot de meubles, saisi dans cette affaire. Conditions comptant 14 juin CHS. CLAIBORNE, marshal.

COUR DES PREUVES—Attendu que François Alpuente a présenté une pétition à la Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu Marie Celeste Milon décédée veuve de Léon Meilleur, intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. 15 juin W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testaments.

PAROISSE D'ORLEANS. Cour des Preuves—Succession de feu St. Clair—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Stephen Bullock curateur de la succession de Amos St. Clair, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte, et le dit Stephen Bullock déchargé de ses fonctions et de toute responsabilité. Par ordre de la Cour. 15 juin W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testaments.

VENTES DE SHERIF.

Manuel White vs D. E. Macarty, et al. COUR DE PAROISSE—No 13951. En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé par l'hon. Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse, rue St-Louis, entre Chartres et Royale, dans cette ville, samedi, le 17 Juillet, 1841, à midi, la propriété ci-après décrite saisie dans l'affaire ci-dessus. Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé au faubourg Ste-Marie, de cette paroisse, dans l'ilet compris dans les rues St-Charles, Commune, Gravier et Camp, désigné par le No 9, sur un plan dressé par Jos. Pilié, arpenteur de la 2de. Municipalité, en date du 29 avril 1840 et déposé comme le plan No 32 sur le livre des plans de J. B. Marks, notaire public. Le dit lot mesurant 22 pieds 8 pouces de face à la rue St. Charles, 77 pieds [illegible] de profondeur du coté du lot No. 8, sur le dit plan et 91 pieds 4 pouces de profondeur du coté du lot No. 10 sur le dit plan, et 22 pieds 2 pouces de large dans le fond; le tout mesure américaine. Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant. 15 juin V. ALLAIN, Sheriff de la Paroisse d'Orléans.

TABLEAUX ET GRAVURES. LES soussignés viennent de faire l'ouverture d'une très belle collection de Tableaux à l'huile, nouveaux. Gravures en acier représentant Fanny Elssler, Taglioni, Rachel, &c. Collection complète de gravures reliées, représentant les funérailles de Napoléon, &c. V. & O. VIGNAUD. 7 juin 42 rue de Chartres.

PERDU avec la malle du 3 mars dernier, de Philadelphie—Deux billets tirés par B. L. Britton de Washington, comté de Hempstead, Arkansas, en faveur de Brown, R[illegible] Co. et endossés par Rob. Patterson et Co. [illegible] caissier. Un en date du 17 juin 1840 à 7 mois pour $[illegible] et l'autre daté du 20 juin 1840 à 8 mois, de $[illegible] 70, tous les deux payables au comptoir de MM. Smith et Voorhies de la Nlle. Orléans. Le payement de ces deux billets ayant été arrêté, la personne qui les a trouvés est priée de les remettre à la banque des Citoyens. 5 juin J. B. PERRAULT, caissier.

AVIS—La société ci-devant existant entre les soussignés sous la raison de W. Mithoff & Co. est dissoute à partir de ce jour par consentement mutuel. Les affaires de la société seront liquidées par Solomon Cohn, auquel devra être fait tout jugement de réclamations pendantes. SOLOMON COHN. W. MITHOFF. 4 juin—6

PERSONNE n'est autorisé à collecter des comptes ni signer pour moi, ni de faire aucune espèce d'affaires. Nouvelle Orléans, le juin 1841. 11 juin—2 A. BARRIS, 28 Commune.

JACONAS imprimés—8 caisses jaconas supérieurs de la manufacture de Dollfus Mieg & Co. convenables au marché mexicain, en magasin et à vendre par 11 juin L. A. LEVY Jr. 3, Douane.

MIL huit cent quintaux bois jaune, 141 balles Sarsepareille, 500 peaux de bœufs en débarquement du brick [illegible], à vendre par 15 juin F. TIO.

FOIN—200 balles foin en débarquement du navire [illegible], à vendre par 11 juin JAS. F. WOODRUFF, 54, Camp.

CHAPEAUX—Un assortiment de chapeaux de Russie, de soie et de feutre, en magasin et à vendre par 9 juin FROST & Co.

GRAISSE 600 kegs de graisse, à vendre par 5 juin ADAMS HARTWELL & Co. 36, rue Poydras.

PORC—1000 barils porc mess prime, M. O. P. O. mess desossé et prime, épaules, têtes de cochon, à vendre par 12 juin LAYET & AMELUNG, 111, rue Tchoupitoulas

PORC Ohio—60 barils de qualité assortie à l'inspection et à vendre par 12 juin LAYET & AMELUNG, 111, rue Tchoupitoulas

TOILE et Cordes d'emballage—[illegible] toile d'emballage et 100 rouleaux de cordes, à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS, 12 juin 25, rue St. Louis.

SUCRE—250 boucauts en magasin et à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS, 12 juin 25, rue St. Louis.

FUTS de Seille 2000 en magasin et à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS, 12 juin 25, rue St. Louis.

CUIR—2 rouleaux de cuir pour harnais, à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS, 12 juin 25, rue St. Louis.

VINS—20 barriques vin de Bordeaux en magasin et à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS, 12 juin 25, rue St. Louis.

VINAIGRE—25 barils vinaigre blanc, à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS, 12 juin 25, rue St. Louis.

CUIR—30 rouleaux, à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS, 12 juin 25, rue St. Louis.

MADERE—25 caisses vin de Madère, à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS, 12 juin 25, rue St. Louis.

SUCRE—200 boucauts sucre d'une habitation, à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS, 12 juin 25, rue St. Louis.

ESPECES—3,500 piastres mexicaines, à vendre par CANTIN, DARAN & Co. 4 juin 41 et 15, rue St. Louis.

CAFE DE LA HAVANE—600 sacs, à vendre par ABRAHAM TRIER, 3 juin 34, rue Gravier.

EAU-DE-VIE—21 quarts de barriques eau-de-vie marque de Seignette, 41 barils de l'Inde do do, ayant droit au drawback et à vendre par 4 juin J. W. ZACHARIE & Co.

PAILLASSONS—60 pièces 4/4 fins et extra fins en débarquement du navire Oceane; aussi en magasin 40 pièces 4/4 et 5/4 paillassons à carreaux, de Bruxelles et à vendre par L. A. LEVY, 27 mai 30, rue de la Douane

SUCRE et Mélasse—Les soussignés ont en magasin cinquante boucauts sucre de qualité supérieure pour les ménages, les grocerys, et 40 barils mélasse des Attakapas, à vendre à des conditions avantageuses par J. HALL & A. B. BEIN, 3 juin 25, Nlle Levée

COTON SUR BOBINES—6 caisses de coton à coudre de la manufacture renommée de Robert Farquharson, Paisley, à vendre par KENNEDY, DUREL & Co. 11 mai 52 rue Toulouse.

LES soussignés ont reçu et offrent à vendre, en lots à leur convenance des acheteurs, un nouvel envoi de leur poudre à tirer, de la marque "Etw. Park Mills". HERBAULT FRERES, 31 mai 78, rue Bienville.

ARTICLES DIVERS—100 sacs café de la Havane, 70 balles toile à draps 4/4, 400 barillets clous, 200 caisses blanc de baleine, 100 paniers champagne, marque de la Clé, 30 caisses vin, 100 caisses amidon, 100 caisses savon, 10 caisses indigo de Manille, 500 pièces toile à voile de Russie et de coton, 300 milliers cigares américains, 250 barils eau-de-vie et genièvre du pays, 30 pipes genièvre de Hollande, 30 demi pipes eau de vie Cognac, supérieure, 40 barils eau de vie de pêche, 20 barils whiskey de Monongahela, 25 rouleaux plomb en feuilles, 400 caisses à coton, excellent acier, 3000 gallons huile de baleine raffinée, 72 barils maquereaux No. 3, 100 caisses fruits à l'eau de vie, 40 caisses thé du Young Hyson, &c. &c. 75 caisses tabac manufacturé. En magasin et à vendre par 12 juin WOOD & SIMMONS, 80, Magasins.

MARCHANDISES ayant droit au debenture—Actuellement en déchargement du navire Vicksburg, 5 caisses mouchoirs soie, levantine, 2 do robes mousseline suisse, 8 do. soie à coudre, couleur tendre, ayant droit au débenture et à vendre par L. A. LEVY, Jr., 12 juin 30, Douane.

REÇU par le navire St. Clair, du Havre, et à vendre par les soussignés à des prix modérés, les articles suivans: Fleurs artificielles du meilleur goût. Pelerines, canezous, entredeux, châles, mousseline, tulle dentelle, batistes d'Ecosse, cotonnades en toute fine, &c. THEOPHILE BARBANCEY, 10 juin—3 21, rue Conti.

BOTTES, souliers et brodequins—107 caisses par le Badger, à vendre par R. G. HOBBS, 10 juin 7, rue de la Douane

DOMESTIQUE A LOUER. ON demande à louer un bon domestique de maison. S'adresser au no. 111 de la rue Tchoupitoulas. 8 juin

CIGARES de la Havane—Un assortiment complet constamment en mains et à vendre par BLASCO & SIMIDEL, 12 juin 26, rue de la Commune.

BEURRE et fromage—80 caisses fromage de Goshen supérieur—20 barillets de beurre, en débarquement du Vicksburg et à vendre par TUFTS & HOBART, 12 juin 20, rue de la Douane

POIVRE en poudre—50 caisses en débarquement du Vicksbourg et à vendre par TUFTS & HOBART, 12 juin 20, rue de la Douane

BEURRE de l'Ouest—20 barillets à vendre par TUFTS & HOBART, 12 juin 20, rue de la Douane

AMIDON—50 caisses en débarquement du Vicksburg de New York, à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 12 juin 75, rue des Magasins

CHEMISES—250 douzaines chemises de coton avec le devant et le col en toile—100 do. à bas prix reçues par le Mississipi et à vendre par L. A. LEVY Jr. 12 juin 30, rue de la Douane.

THES frais—20 demi coffres thé Ponchong, 40 caisses de 13 liv. impérial, 120 do 6 do do, 95 do 13 do Young Hyson, en débarquement et à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 12 juin 75, rue des Magasins

TOILE et Cordes d'emballage, à vendre par J. HALL & A. B. BEIN, 12 juin 25, Nouvelle-Levée.

PENSION BOURGEOISE. HOTEL DU NORD ET DES HABITANS. N. GEORGE a l'honneur d'annoncer au public qu'il vient de quitter l'Hotel du Nord, rue Bienville No. 8, et qu'il a ouvert à l'encoignure des rues de la Vieille Levée et Bienville, No. 6, au premier, l'Hotel du Nord et des Habitans, où les personnes de la ville et de la campagne trouveront constamment une pension et un logement avec tout le comfort désirable. Prix de pension par mois $24—Déjeuner et diner d'extra. Une blanchisseuse attachée à l'hotel, blanchira le linge des pensionnaires qui le désireront. On y parle anglais et français. L'entrée de l'hotel est par la rue Bienville No. 6 au premier. 14 juin—3

BLASCO & SIMIDEL, Négocians commissionnaires, 14 juin 26, rue de la Commune.

ASSORTIMENT NOUVEAU DE BIJOUTERIE ET ARGENTERIE. LOUIS MUM prévient ses amis et le public, qu'il vient de recevoir en consignation, comme suit: Couverts français dans des boites de une douzaine et 2 douzaines, des couverts et couteaux argent doré; timbales dite et un joli choix de colliers et bracelets en jais; des croix et St. Esprits plaqué, &c. &c., qu'il vendra à bon marché pour du comptant au No. 81, rue de Chartres. N. B. Quelques cuillières en argent doré pour donner à manger aux enfans. 14 juin

A LOUER présentement—Une maison à quatre appartements avec deux cabinets et galerie, cuisines à étage; une écurie de 156 pieds et au-dessus de laquelle il y a de beaux greniers à fourage; remises et chambres au-dessus; une citerne en bois cypre en terre contenant 14,000 gallons d'eau de la pluie. Cet établissement est très convenable pour une écurie publique, ou pour des personnes qui ont beaucoup d'animaux, cinquante chevaux ou vaches peuvent y être logées tous séparément, et aussi très convenable pour une piquerie de coton, près du fleuve et au centre des presses à coton du faubourg d'en-haut. Pour le voir et en traiter, s'adresser sur les lieux; encoignure des rues des Religieuses et Marché près la Water Works. Au même endroit, il y a à vendre, en bloc ou séparément un lot d'environ 25 jolies vaches creoles pleines avec de jeunes veaux, ainsi qu'un char à ban, bidons, etc. 14 juin—6 P. AUVRAY.

CAFE—600 sacs excellent café de Rio, à vendre par 14 juin BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier.

GRAISSE—1500 barillets en magasin et à vendre par 14 juin BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier.

JAMBONS—70 barriques jambons fumés de Cincinnati, 30 barriques do du Missouri, à vendre par 14 juin BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier.

PORC—Mess, prime, M. O. et porc à l'inspection, et à vendre par 14 juin BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier.

ACIER—90 paquets acier anglais, en magasin et à vendre par 14 juin BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier.

CAFE Havane—600 sacs café Havane vert prime, à vendre par BLASCO & SIMIDEL, 14 juin 26, rue de la Commune.

SUCRE Havane blanc et brun de qualité prime, à vendre par BLASCO & SIMIDEL, 14 juin 26, rue de la Commune.

CIGARES de la Havane—Un assortiment complet de toutes sortes, constamment en mains, et à vendre par BLASCO & SIMIDEL, 14 juin 26, rue de la Commune.

CIGARES de la Havane—Regalias, Canones, Imperiales, Trabucos et plusieurs autres qualités, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 14 juin 32, Vieille Levée.

FARINE—100 barils qualité supérieure, en magasin et à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co. 14 juin 59, rue Gravier.

MARCHANDISES sèches—70 balles toile à draps, à chemises et autres, en magasin et à vendre par WM. C. TOMPKINS, 14 juin 59, rue Gravier.

CORDE d'emballage du Nord—40 rouleaux en magasin et à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co. 14 juin 59, rue Gravier

HUILE de tanneurs—30 barils en débarquement du navire Vicksburg, à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co. 14 juin 59, rue Gravier.

BONNETTERIE—3 caisses 1/2 bas de coton pour hommes, 1 do blanc, reçues par le Vicksburg, et à vendre par L. A. LEVY Jr. 14 juin 30, rue de la Douane

TOILE à moustiquaires blanche 3/4—6 caisses reçues par le Vicksburg, à vendre par L. A. LEVY Jr. 30, Douane. 11 juin

TOILE à draps—1 caisse 10/4 reçu par le Vicksburg, à vendre par L. A. LEVY Jr. 14 juin 30, rue de la Douane.

TRAITES sur Paris, à vendre par BOUTIN, GAILY & Co, 14 juin 79, rue Toulouse

SEL—1000 sacs sel gros, à vendre par GINN & DUNN, 14 juin 54, Nouvelle Levée.

PLATRE DE PARIS, Ciment, crins pour les platriers, 50,000 briques à feu de Baltimore et d'Angleterre. 300 barils plâtre de Paris, 400 do ciment hydraulique, 200 do do romain, 5,000 boisseaux crins pour les plâtriers, 2000 barils chaux de Thomaston, à vendre par O. BEDFORD & BECK, 14 juin 24, rue de la Douane.

LIQUEURS—1 1/4 de barriques eau de vie de Cognac, marque de J. J. Dupuy, 4 do du pays, 8 barils genièvre do, à vendre à bas prix pour clore une consignation, par O. BEDFORD & BECK, 14 juin 24, rue de la Douane

HUILE—500 gallons huile d'hiver pressée, à vendre par O. BEDFORD & BECK, 14 juin 24, rue de la Douane

TOILE A DRAPS et à Voiles—200 pièces toile à voiles d'Angleterre, numéros assortis, 125 pièces toile à draps de Russie, à vendre par G. BEDFORD & BECK, 14 juin 24, rue de la Douane.

HOTEL DE MANDEVILLE. LE soussigné a l'honneur de prévenir le public que l'Hôtel de Mandeville sera ouvert le 12 juin. On y trouvera salle de billards, écuries, remises, chambre de bains pour les dames et chambre à bains pour les hommes. Prix de la Pension: Par mois, $[illegible]; Par jour, [illegible]; Enfans, moitié prix. Domestiques, $[illegible] par mois. 4 juin—1m F. DAVIS.

A LOUER. Maison en briques et à trois étages, [illegible]. S'adresser à L. Barthe No. 7 rue Conti, ou rue Bourbon encoignure St. Pierre. 25 mai—29 m. [illegible]

BANQUE DE CARROLLTON. Nlle-Orléans 11 juin 1841. CETTE Banque tirera au Caissier pour le bureau du Bayou Sarah, Mardi prochain, le 15 du courant. Les demandes doivent être faites avant ce jour-là. Par ordre de la Direction. JOHN NICHOLSON, Caissier. 12 juin—3

LA Banque du Commerce tire sur Londres et Paris, sur New York, Philadelphie, Baltimore, Pittsburg, Louisville, Cincinnati et St. Louis. 1 juin GEO. O. HALL, caissier.

BRIQUES A FEU—35,000 briques à feu de la Mobile en débarquement du nouveau Bassin, et à vendre en lots au gré des acheteurs par DEVEZIN & DOSSAT. 59, rue Tchoupitoulas. N. B. Les ordres peuvent être laissés au magasin de Mr. V. Wiltz, rue de la Levée entre Conti et Bienville. 1 juin

MADAME CLARET, Accoucheuse. REÇUE par la Faculté de médecine de Paris. Références Messieurs Labatut, M. D. Lambert, M. D. Daret, M. D. S'adresser à l'encoignure des rues Royale et Ste. Anne, au-dessus de la Pharmacie. 8 juin—1m.

UN assortiment complet de cigares de la Havane de la meilleure marque, à vendre par F. TIO, 7 juin 46, rue Ste. Anne.

8 BALLES canelle de Cêlan, à vendre par F. TIO, 7 juin 56, Ste Anne.

MACHINE A VAPEUR. LES soussignés agens de Goodloe & Coon, de Cincinnati, reçoivent des ordres pour la confection de machines à vapeur, moulins à sucre, scies, presses à coton, et tous ouvrages de ce genre. 9 av—1an FRERET BROTHERS.

VIN de Marseille—400 barriques vin rouge, marques de Bethfort, Bargasse & Co en débarquement, à vendre par OLO. GREEN & BRO 5 juin 86, rue Gravier.

DEZAUCHE, Dentiste, POSE LES DENTS et RATELIERS ARTIFICIELS traite les affections du système dentaire. Office rue Toulouse No. 10, près la Levée. 25 fev

CHANGEMENT DE DOMICILE. Cour Classique et Commercial (Pension, demi-pension et externat) DIRIGÉ par J. F. Buffet, bachelier ès-lettres, ex-professeur au Collège Jefferson, et antérieurement pendant 14 ans dans les principaux collèges royaux de l'Université de France, comme en font preuve des titres bien authentiques. Les familles de la Nouvelle Orléans et des environs sont prévenues qu'au 12 du mois de juin courant, cette institution sera transférée de l'encoignure des rues de Chartres et de Toulouse, à la maison de Mme. Vve. Duplessis, rue Bourbon, No. 53, entre les rues de la Douane et Bienville. Ce superbe et spacieux local assez connu, comprenant deux corps de bâtiment et deux vastes cours, a été parfaitement distribué pour une maison d'éducation et de plein exercice. Les cours particuliers d'anglais, de français et de latin, des livres, etc., etc., continueront à y avoir lieu de 7 à 8 heures du soir, pour la rétribution de $6 par mois payables d'avance. 7 juin—1, m et mer

AVIS INTERESSANT. Lettres à Sophie, ou les derniers accents de la tendresse maternelle. La petite cuisinière habile. Le trésor des ménages. Le petit livre pour tire. CES quatre ouvrages se vendent au profit d'une famille française, qui par ses malheurs, et par sa position actuelle après de si longs et honorables travaux, mérite les sympathies de toutes les âmes vertueuses. Le prix des quatre volumes réunis est $1. Chez l'auteur, encoignure St. Pierre et Levée, au premier et chez M. Frémaux, libraire 18 mai—1m

A 50 pour cent au dessous du coût, instrument de musique de premier choix a vendre chez [illegible], rue Royale, No. 248. Consistant en pianos, violons, flûtes (genre Tulon) flageolets, guitarres et deux excellents cornets à pistons. Il se charge aussi de la réparation de ces divers instruments à des prix extrêmement bas. 11 juin—6t

AVIS—La société existant ci-devant entre les soussignés sous la raison de W. & J. Gasquet & Co. est, de ce jour, dissoute par consentement mutuel. La signature de la société sera employée seulement pour la liquidation. W. A. GASQUET, JAS A. GASQUET, PETER CONREY, Jr. Nouvelle Orléans, 1er. juin 1841. 2 juin—12

AVIS—Les soussignés ont, ce jour, formé une société pour les affaires, en gros, de marchandises sèches, sous la raison de Gasquet & Conrey. JAS. A. GASQUET, PETER CONREY, Jr. Nouvelle Orléans, 1er. juin 1841. 2 juin—12

SULFATE de quinine—800 onces sulfate français, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 26 mai 20, rue de la Commune.

HUILE de Palmachristi—50 barils No. 1, en magasin et à vendre par JARVIS & ANDREWS, 26 mai 20, rue de la Commune.

HUILE DE LIN et Térébenthine—50 barils huile de Lin, 40 barils esprit de térébenthine, en magasin et à vendre par JARVIS & ANDREWS, 26 mai 20, rue de la Commune

PLAQUES de ferblanc—150 caisses de Pontpool, 1-3X en débarquement et à vendre par PRIESTLEY & BEIN, 19 N. Levée. 31 mai

CAFE—85 sacs café de Java vieux, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24, Vieille Levée.

AVIS. CINQUANTE PIASTRES seront données à la personne qui arrêtera, et ramènera au No. 181, rue de Chartres, ou logera dans une des geoles de la paroisse, la mûlatresse CELINE ou MARY, partie marronne depuis plus d'un an, taille 5 1/2 pieds, parlant anglais et français, teint olivâtre, tirant du sauvage, sourcils noirs et rapprochés, ayant un signe sur une des joues avec des poils. Cette mulâtresse peut passer pour libre étant souvent bien mise; elle porte souvent un chapeau de paille, et est connue comme vendant des bouquets aux divers bals, elle a appartenu à Mr. Campanel, marchand sur la Levée, entre Toulouse et St. Louis. Nouvelle-Orléans, le 11 juin 1841. 12 juin—3 B. CABILLIAN.

MAIS—250 sacs en magasin et à vendre par 26 mai GINN & DUNN, 54, Nlle. Levée.

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. TASTET. No. 54 rue Toulouse. IL sera vendu, pour clore une consignation, aujourd'hui 15 du courant, à 10 heures, à son magasin d'encan, 25 caisses brodequins, souliers et pantoufles, 2 caisses indiennes d'été, 1 do [illegible]. AUSSI—Bas et demi-bas, habillements &c. Conditions comptant. A la même heure et à la même place, 72 douz. chemises françaises. Conditions à la vente. 14 juin—1

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

MARDI 15, RELACHE

Jeudi 17 Juin.

La première représentation de PIERRE LE ROUGE, Pièce en 3 actes et en 3 époques, par Rougemont.

En attendant—La première représentation de LA REINE D'UN JOUR, Opéra nouveau en 3 actes, d'Adam.

BALS D'ETE. Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il a ouvert ses bals d'été, Dimanche dernier dans la superbe salle connue sous le nom de Salle de Napoléon, située encoignure des rues Villeré et St. Louis, et qu'il continuera de donner des bals les mercredi et Samedi de chaque semaine pendant tout l'été. Rien n'a été négligé pour rendre ces réunions agréables, l'appartement et le jardin sont des plus spacieux et des plus aérés, les rafraîchissements des mieux choisis, &c. Prix d'entrée, 1 piastre pour les cavaliers. 6 juin—15 JEAN HOCH.

GRANDS CONCERTS D'ETE, AU JARDIN DE CARROLLTON. Ces concerts conduits par MM. COBINI & LEHMANN auront lieu tous les dimanche, pendant la saison. La Compagnie du Rail Road n'a rien négligé pour rendre les soirées agréables dans ce superbe jardin. Les illuminations seront à l'instar de celles du Jardin Turc à Paris. Il y aura également des amusements gymnastiques. Prix d'entrée 50 cents. N. B. Le restaurant sera approvisionné de tout ce que la saison offrira de meilleur et de plus recherché et le café pourvu des meilleurs vins et liqueurs, &c. 29 mai

CLASSE DE CHANT ET DE SOLFEGE. DIRIGÉE par Mr FOURMESTRAUX, élève du Conservatoire de Paris et premier hautbois du Théâtre d'Orléans. Mr. Fourmestraux enseignera d'après la méthode du Conservatoire de Paris, méthode qu'il a été à même d'approfondir pendant plusieurs années qu'il a fréquenté cette célèbre école. Les cours ont lieu le matin de 8 à 9 heures et le soir de 8 à 9 heures, et de 9 à 10 heures dans un des salons de la société des Amis des arts, rue de Chartres, encoignure Toulouse. Mr F. enseigne aussi l'ophicléide, le piston, la guitare, le hautbois, le flageolet, le cor anglais et autres instruments. N. B. Chaque élève aura la faculté de suivre les trois cours de solfège, avantage qui pourra le mettre à même de devenir musicien en peu de temps. 12 juin—14

GYMNASE MUSICAL. MR. F. KROLL informe le public, qu'il tient tous les jours, excepté le jeudi et dimanche, dans la salle du Gymnase musical, une classe de Solfège depuis 6 jusqu'à 7 heures du soir, à raison de $6 par mois. Le cornet à piston, violon, guitarre, hautbois, et clarinette y seront enseignés à raison de $10 par mois. S'adresser au Gymnase Musical, encoignure Royale et d'Orléans, au 1er. maison de M. Vignie. L'entrée par la rue d'Orléans. 31 mai—15t

AUX HABITANTS ET AUX MEDECINS. LES soussignés appellent l'attention des habitants et des médecins sur leurs approvisionnements de drogues et de médicaments frais qu'ils reçoivent constamment d'Europe et du Nord et qu'ils garantissent être de qualité supérieure. SICKLES & Co. 31 mars—3m Droguistes et pharmaciens 40 Canal

POUR ST LOUIS—Le bateau à vapeur bon marcheur MISSOURI, capt. Swon, est actuellement prêt à recevoir du fret et partira Jeudi, 17 du courant, à 10 heures du matin. Pour le reste de son fret ou passage, s'adresser à bord ou à CHARLES DOANE, 15 juin 69, rue Poydras

POUR LAFOURCHE et ports intermédiaires—Le steamer TECHE, capt. Thomaston, partira de ce port pour les ports ci-dessus, jeudi matin le 17 courant à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser au capit. à bord, ou à HENRY TETE, 15, rue Conti. 15 juin—4

POUR LOUISVILLE, Cincinnati, Portsmouth et Pittsburg—Le steamer VIENNA capitaine Patterson, partira ce matin à 10 heures. Les passagers sont priés d'être à bord au wharf de la rue Poydras 15 juin

POUR LA MOBILE et tous les ports intermédiaires. Le steamer ECHO, capt. H. Little, partira de l'extrémité de Lac Pontchartrain pour les ports et lieux, mardi prochain, le 15 courant après l'arrivée des chars de 6 heures. GINN & DUNN, 14 juin 54, Nouvelle Levée.

Le superbe bateau à vapeur ANNA CALHOUN, capt. Wm. Duval partira du bout du railroad du Lac Pontchartrain tous les samedi matins, après l'arrivée des chars de 9 heures, à partir du 12 de ce mois, il montera la rivière aux Perles jusqu'à Pearlington, [illegible] la baie S. Louis, la Passe Christiane, le Mississippi City, Biloxi, et l'Est et l'Ouest Pascagoula. Il repartira les dimanches soirs et arrivera au Lac le lundi matin au moment du départ des premiers chars pour la ville. Frais du voyage à Pearlington [illegible]; do do à la baie S. Louis et la passe Christiane, [illegible]; Pour y demeurer, [illegible]; do do à Biloxi et Pascagoula, et le retour [illegible]; Pour y demeurer [illegible]. Dans la journée. Ce bateau partira pour la Mobile tous les mardi matins après l'arrivée des chars de 9 heures, et s'arrêtera à tous les lieux intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à HENRY PARISH, 19, Poydras. 11 juin—30

POUR ST LOUIS Le steamer MISSOURI, capitaine J. C. Swan, partira pour le port ci-dessus le 17 courant, à 10 heures A. M. On peut arrêter son passage en s'adressant à bord, ou à CHAS DOANE, 69, rue Poydras

[illegible] LA RIVIERE ROUGE. TOUTES [illegible] par la rivière aux Canes [illegible] rivière Rouge. Le steamer EOGLE ROMA, capitaine Pomeroy, partira pour les ports ci-dessus et les ports intermédiaires, Mardi, le 15 courant, à 4 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, à l'extrémité de la rue de la Douane, ou à BLAIR & SATTERFIELDS, rue des Magasins. 10 juin—4

POUR LA HAVANE—Le brick fin voilier THOOS, capitaine Powers, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à JOHN ALEXANDER, 15 juin 15, rue du Canal

ON a besoin d'un navire anglais, français, belge ou américain pour prendre un chargement à Tabasco ou à Laguna, et le transporter dans un port d'Europe. S'adresser à J. W. ZACHARIE, 80 Douane. 15 juin

POUR BOSTON. Ligne de paquebots. La barque BASHAW, capit. Frederick Homes, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. A. MERRITT, 15 juin 50, rue du Camp.

Ligne de la Nouvelle-Orléans et de Baltimore. POUR BALTIMORE—Demain soir. Le brick R. McKUGEE, partira [illegible] pour fret de 100 barils ou l'équivalent et passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 15 juin 24, rue de la Douane.

POUR TAMPICO—La belle goëlette fine voilière DORIC, capitaine Rentiford, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira incessamment pour le dit port. Pour balance du fret ou passage s'adresser à F. TIO, 56, rue Ste Anne. 15 juin

A FRETER. POUR PHILADELPHIE—On a besoin d'un navire pour prendre un chargement pour ce port. Il serait expédié de suite. S'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 14 juin 97, rue du Camp

POUR MATAMORAS—La goëlette CREOLE, capitaine Delvaille, partira sous peu pour le port ci-dessus: pour fret et passage ayant de bons emménagements, s'adresser à bord, au capitaine, ou à CAPDEVIELLE & CUCULLU. 14 juin—7 No. 54 rue de la vieille Levée.

POUR LIVERPOOL—Le navire de 1re classe, fin voilier, CLIFTON, capitaine Ingersoll, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour le fret de 100 boucauts et 300 balles coton, ou passage, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 97 Camp. 14 juin

POUR VERA-CRUZ. Le beau brick fin voilier FELIPE, capt. Gonzalez, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée, partira incessamment pour le dit port, pour balance de fret ou passage, s'adresser à FCO. TIO, 56, Ste Anne. 14 juin

On demande un navire pour charger 200 boucauts de sucre sur la côte pour New York. S'adresser à ANDREW S. BARKER, 12 juin 60 1/2 Commune

POUR NEW-YORK Ligne de paquebots de la Louisiane et de New-York—Le paquebot MISSISSIPI, capitaine Chaney Hillard, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord en face du marché aux légumes ou à JAS. E. WOODRUFF, 12 juin 52, rue du Camp

POUR LA MOBILE, par le Bassin—La goëlette MARIA, capitaine Elderkin, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 11 juin 97, Camp.

POUR LONDRES—Le navire de première classe et fin voilier, TENNESSEE, capitaine Wise, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de commodités d'un paquebot, s'adresser à A. L. ADDISON & Co. Bank Place, ou à JOHN A. MERRITT, 9 juin 50, rue du Camp.

POUR BORDEAUX—Le beau navire français LA VILLE DE BORDEAUX, connu pour sa marche supérieure, partira très incessamment sous le commandement du capitaine Pérenoit. Pour passage et fret de 250 balles de coton, s'adresser à JOHN & D. FEHRMAN, 8 juin—6 26, Bank Alley.

POUR LE HAVRE—Le Navire neuf GOV DAVIS, Capitaine Neef, partira incessamment pour le susdit port. Pour fret de 600 balles ou pour passage s'adresser au capitaine à bord, ou à BLANCHARD, FIMER & Co, 8 juin 26 rue Bienville

POUR KINGSTON, Jamaïque—Le brick EMILY, capitaine Hollowell, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour passage s'adresser à WIGGIN & DAVENPORT, 8 juin 25 rue Gravier.

POUR MOBILE. La goëlette HORNET, partira pour ce port. Pour fret ou passage, s'adresser à J. H ASHBRIDGE, 7 juin 97, rue du Camp

POUR PHILADELPHIE—Ligne de Hands.—La barque paquebot B. MEZICK, capt. J. J. Garvins, a presque toute sa cargaison engagée et partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord, au face de la rue du Quartier, ou à JAS. D. DENEGRE, 16, rue de la Douane. 2 juin

POUR LE HAVRE. Le trois mâts MARENGO, capt. Gray, peut prendre encore 8 ou 10 passagers. S'adresser à bord ou à F. FERRET, 30 mai 58, rue Toulouse.

POUR LE HAVRE—Le trois mâts américain St. CLAIR, capitaine Muster, ayant la plus forte partie de sa cargaison engagée, partira pour le port ci-dessus. Pour balance du fret de 400 balles, ou passage, s'adresser à KOHN, DARON & Co. 27 mai 14, rue Bienville

POUR BALTIMORE—Le brick fin voilier, de première classe, SPLENDID, capt. King, ayant les trois quarts de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane. 2 juin

DISSOLUTION DE SOCIETE—La société existant à la Nouvelle-Orléans sous la raison de Binoche frères, est, à dater de ce jour dissoute d'un commun accord. M. L. Binoche reste seul chargé de la liquidation. Désirant liquider promptement, toutes les marchandises restantes seront vendues à une grande réduction de prix. Les personnes redevables à la société sont priées de régler leur compte aussitôt que possible, et celles à qui il est dû, voudront bien présenter leur réclamation. 31 mai—15

AVIS—Les personnes dont les propriétés foncières se trouvent dans les limites incorporées de la 3me Municipalité, sont prévenues que les rôles des taxes sur leurs propriétés foncières et autres pour l'année 1841, doivent être payés à compter de ce jour jusqu'au 1er mai 1841. J. F. DE GARRY, Trésorier de la 3me Municipalité. 27 mai—3m

TRAITES sur Paris, à vendre par BLANCHARD, FIMER & Co.

VENTES A L'ENCAN.

PAR ANTHONY FERNANDEZ. JEUDI prochain, le 17 courant, à 5 heures P. M., il sera vendu au No. 41 de la rue Royale, entre les rues de la Douane et Bienville, pour clore des consignations: 200 barriques Vin rouge de différentes marques et qualités. Conditions—Au-dessous de $300 comptant, de $300 à $400 60 jours, et au-dessus 4 mois de crédit en billets endossés à satisfaction. 16 juin—3

PAR J. LEVY. A 10 heures, jeudi, le 17 courant, au No. 26 de la rue Gravier, il sera vendu pour clore des consignations:—8 pipes genièvre de Hollande. 26 pipes 1-2 eau de vie de Cognac. 51 1/2 do vieux Sherry de Golden, 10 1/4 de barriques vin de Teneriffe, 4 barils vin de Porto, 14 barils whiskey de Monongahela, 10 barils eau-de-vie de pêches, 20 caisses (1 douzaine chaque) vin de Sherry pale, 100 caisses [une douzaine de chaque] vin de Porto, en paniers Champagne, 43 " vins de Hock, 9 caisses manne en sorte, 6 " savon de Castillon, 30 caisses quinquina du Pérou, 100 " amandes supérieures, [chaque caisse de 25 liv.], 145 caisses, de 25 liv. chaque amandes douces, 80,000 cigarres de la Havane, Regalias, Canones et autres sortes. 75 barillets olives de Seville, 100 1-2 barillets do. Un assortiment d'ustensiles pour le gaz. Conditions—Toutes sommes au-dessous de $100 comptant; de $100 à 300, 60 jours; de 300 à 400, 90 jours; au-dessus de $400, 4 mois de crédit en billets endossés à satisfaction. 15 juin.

PAR JOS. A. BEARD & Co. IL sera vendu Mardi prochain, 15 du courant, à la Bourse St. Louis, à midi: L'esclave ABIGAIL alias ADELE âgée de 19 ans, servante de maison, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, parlant français et anglais, pleinement garantie, et vendue à cause de départ de son maître. Conditions comptant. 14 juin—2

Esclaves! PAR JOS A. BEARD & Co. IL sera vendu à l'encan mardi le 15 courant, à midi, à la Bourse St Louis: Plusieurs bons esclaves parmi lesquels sont des esclaves de champ, des domestiques, blanchisseuses, repasseuses, cuisinières, &c. &c. Pour de plus amples détails à la vente. 14 juin

PAR R. B. SYKES. Vente sans réserve. IL sera vendu Mardi, le 15 courant, à 10 heures à son magasin d'encan, rue des Magasins, No. 61, en face de l'Arcade Banks: 47 caisses brodequins, bottes et escarpins de veau et de chevreau, supérieur, reçues directement du fabricant. Conditions à la vente. AUSSI—Un assortiment de marchandises à bas pour la saison. 14 juin—2

Vente de propriétés pour le compte et risque de premiers acheteurs. PAR J. A. BEARD & Co. IL sera vendu à l'encan, vendredi, le 25 courant, à midi, à la Bourse St. Louis, les propriétés suivantes, par ordre du syndic de Schmidt & Hamilton contre leurs créanciers, savoir: 24 lots de terre situés dans l'ilet E, à Carrollton, paroisse de Jefferson, numérotés de 1 à 24, inclusivement, et vendus en bloc. Ledit ilet a été adjugé à M. George Ormardy, le 24 novembre dern., et il sera vendu pour son compte et à ses risques parce qu'il ne s'est pas conformé aux conditions de la vente. Conditions—Comptant pour une somme suffisante pour payer les hypothèques et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente par-devant A. Mazureau, not. pub. aux frais des acquéreurs. 14 juin

PAR ANTHONY FERNANDEZ. IL sera vendu mercredi, le 14 juillet 1841, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, à midi, pour le compte et au risque de M. Michael Riordan, qui ne s'est pas conformé aux conditions de vente, dont l'adjudication lui a été faite le 27 mars dernier, les propriétés suivantes. Un lot de terre situé au faubourg Tremé de cette ville, formant une partie du lot no 3, de l'ilet no. cinquante-deux, ayant soixante pieds de face, mesure américaine, à la rue des Marais, sur une profondeur de trente pieds, mesure française, entre lignes parallèles; conformément à un plan dressé par Joseph Pilié, voyer dans cette ville le 8 août 1822 et déposé dans l'étude de Michel de Armas, not. [illegible] le 10 novembre de la même année, ensemble avec toutes les améliorations [illegible]. Conditions. Neuf cents piastres comptant, la balance à six, douze et dix-huit mois en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque et intérêt de 10 pour cent à partir de leur échéance en cas de non payement, sans que cette clause accorde [illegible] les dits billets ou en prolonger le payement. L'acte de vente pardevant A. Mazureau, not. public aux frais de l'acquéreur. 14 juin—31 30 juin et 14 jul

VENTE DE PROPRIETES FONCIERES, Pour le compte et aux risques des premiers acheteurs. PAR JOS A. BEARD & Co. IL sera vendu Vendredi, le 25 courant, à midi, à la Bourse St. Louis, par ordre du syndic de L. Johns & Co contre leurs créanciers, Les propriétés suivantes. 1o. Deux lots de terre Nos 3 et 4 de l'ilet No [illegible] du faubourg Lafayette, paroisse de Jefferson, mesurant chacun 31 pieds 1 pouce de face à la rue Jersey, sur 110 pieds de profondeur, vendus pour le compte et aux risques de MM. N. F. Bellow & E. Norton, qui ne se sont pas conformés aux conditions de l'adjudication. 2o. Un lot de terre dans le même ilet, désigné par le No. 17, mesurant 31 pieds 1 pouce de face à la rue Laurel, et 110 pieds de profondeur, vendu pour le compte et aux risques de Mr. Christopher qui ne s'est pas conformé aux conditions de l'adjudication. Ces propriétés ont été publiquement vendues par ordre du syndic le 8 janvier 1841. Conditions—1/3 comptant, et la balance à 12, 18 et 24 mois de crédit à partir du jour de l'adjudication, en billets sans endossement et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente devant E. Grima, not. pub. aux frais des acquéreurs. 14 juin—11

PAR J. E. BLACHE. EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, en date du 20 mars 1841, il sera vendu mardi le 15 juin prochain, à midi, à la Bourse St-Louis, rue St-Louis entre Chartres et Royale, la propriété suivante abandonnée à leurs créanciers par MM. Allain et Tremoulet. Une maison en briques et les dépendances, située rue de l'Esplanade entre les rues Grand Hommes et Craps, mesurant 46 pieds de face sur 140 de profondeur, ensemble avec vingt-deux actions du fonds capital de la Banque Consolidée, garantie par la propriété ci-dessus désignée. Conditions. L'acquéreur assure le paiement de [illegible] 11 mai—11

PAR J. E. BLACHE. EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans en date du 6 mai 1841, il sera vendu Mardi 22 juin à midi à la Bourse St-Louis, les esclaves suivants abandonnés à ses créanciers par V. Aubin Jr: ZABETH âgée de 41 ans, gardienne d'enfants. GASWAY, âgé de 35 ans, cuisinier, ayant une hernie. DALIE âgée de 16 ans, domestique de maison. Conditions—comptant. 19 mai—11 par sem.

PAR HEWLETT & CENAS. Vente pour effectuer un partage. IL sera vendu mardi le 22 du courant, à midi, à l'Arcade de l'Echange, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, en date du 31 mars 1841. 1o. Un lot de terre situé au faubourg Lacourse, désigné comme le lot No 9, dans l'ilet No. 11, mesurant 30 pieds de face à la rue des Magasins entre les rues du Bassin et Edwards sur une profondeur de 120 pieds, mesure française. 2o. Un lot de terre situé au faubourg Delord, désigné comme le lot No. 4 mesurant 31 pieds 3 pouces 4 lignes de face à la rue de la Nouvelle-Levée, entre les rues Suzette et Girardin, sur une profondeur de 129 pieds. Conditions comptant. 7 juin—7, 15, 22

PAR J. E. BLACHE. PAR ordre de la Direction de l'Association Consolidée des Cultivateurs de la Louisiane, il sera vendu, le Mardi 29 du juin prochain, à l'heure de midi, à la Bourse St. Louis: 57 Actions de la dite institution de $500 chaque, qui appartenaient à feu James Bowie. Conditions comptant. 26 mai—21 ps

PAR F. E. TRICOU. Charles Royer contre ses créanciers et les créanciers de Charles Royer et Victor Labatut. IL sera vendu le lundi 21 juin à 10 heures A. M. précises, rue Royale entre Toulouse et St-Pierre, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, en date du 5 juin, 1841, et à la requête du syndic des créanciers [illegible] les articles suivants, savoir: Vins rouge et blanc en barriques et demi-barriques de chateau Margaux, Lafitte et Barsac, [illegible] en caisses de 12 et de 24 1/2 bouteilles. Vin de Champagne et paniers de 12 bouteilles et 24 1/2 bouteilles. Fruits assortis au jus et à l'eau de vie, liqueurs, moutarde, gingembre. Vinaigre en dames jeannes, bouchons, un bureau, etc. Conditions: Jusqu'à cent piastres comptant, de $100 à $200, 60 jours et au dessus de $200 trois mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du syndic. Il sera procédé immédiatement après la vente des marchandises, à l'adjudication du bail, jusqu'au 31 octobre prochain [illegible]. Conditions—Comptant. Le même jour à 3 heures précises P. M., il sera vendu [illegible] au coin des rues Ste Anne et Dauphine, les meubles abandonnés par Charles Royer à ses créanciers. Conditions—comptant 9 juin 21—9, 15, et 21

Succession de F. Soude. PAR J. DOMINGON. EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves en date du 29 mai 1841 et à la requête de M. Lucas, administrateur de la dite succession, il sera vendu à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, le mardi 6 juillet prochain, à midi précis: La négresse nommée FANCHON, âgée d'environ 40 ans, blanchisseuse et cuisinière, payable à 6 et douze mois de crédit en billets à la satisfaction de l'administrateur et hypothèque. L'acte de vente chez [illegible] notaire. 31 m—8

PAR J. A. BEARD & Co. Pour compte de qui il appartiendra. IL sera vendu à l'encan, mardi 15 du courant, à 5 heures de l'après-midi, à son magasin d'entrepôt rue de Chartres, No 70, 7 1/2 pièces toiles d'emballage, écossaise, pesant 2 1/2 livres de la verge, de 43 pouces. Légèrement endommagées durant son voyage d'Europe, et mises en vente pour le compte de qui il appartiendra. Condition—Comptant. 11 juin

PAR E. TASTET. 54 rue Toulouse. James Medica contre ses créanciers. IL sera vendu lundi, le 21 courant, à midi, à la Bourse St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District du premier district judiciaire de la Louisiane, portant la date du 9 juin 1841 et sous la direction de James Medica, syndic de ses créanciers, la propriété suivante savoir: Un certain lot de terre situé au bayou Lafourche, à environ un mille au-dessus de Donaldsonville, mesurant 180 pieds de face au bayou sur 150 pieds de profondeur, ensemble avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison de résidence, cuisine, etc. Conditions—Un quart comptant, la balance à six, douze et dix-huit mois en billets endossés à la satisfaction du syndic et portant hypothèque. L'acte de vente pardevant Paul Bertus, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 11 juin

PAR W. BARNETT, Senr. CONFORMÉMENT aux provisions d'un acte de l'assemblée générale de l'Etat de la Louisiane, intitulé un acte pourvoyant à la formation d'un fond d'amortissement approuvé le 9 mars 1841, [illegible] il sera vendu, samedi le 26 juin 1841 à midi, à la Bourse St. Louis, les propriétés suivantes, savoir: [illegible] St Jacques [illegible] Conditions: [illegible] Les actes de vente par devant A. Ducatel, notaire public aux frais des acquéreurs. 30 mai.